



Bulletin phytosanitaire N°09/2022 pour la viticulture intégrée et biologique

Les températures estivales et les vagues de chaleur se succèdent alors que les précipitations font cruellement défaut. Chaque jour, on signale un stress dû à la sécheresse et les premiers dégâts sont déjà visibles. Il est urgent d'arroser les jeunes plantations et de réduire considérablement le rendement pour soulager les plants.

Parallèlement, la pression fongique exercée par le mildiou et l'oïdium continue de diminuer. Alors que les traitements contre le mildiou ne doivent plus protéger que les dernières pousses, le risque d'attaque tardive d'oïdium sur les grappes, les pousses et les feuilles persiste. Dans les variétés précoces, la dernière application peut maintenant être réalisée. Pour les cépages tardifs et sensibles (Chardonnay, Riesling, Gewürztraminer), le dernier traitement peut attendre jusqu'à la première semaine d'août.

I.) LIENS INTERNET UTILES

- Banque de données produits phytopharmaceutiques de l'ASTA: <https://saturn.etat.lu/tapes/>
- Système de prévision VitiMeteo mildiou et oïdium : <https://www.agrimeteo.lu>
- consultation Stations météo de l'ASTA le long de la Moselle : <https://www.agrimeteo.lu>
- Météo en ligne du Findel: <https://www.meteolux.lu> -> *Produits et services > Prévisions météorologiques > Bulletin grand public*

II.) PRATIQUES VITICOLES :

DESSECHEMENT DE LA RAFLE : Dans les vignobles et les cépages présentant un risque (Riesling, Gewürztraminer), il convient d'effectuer au moins deux traitements entre la fermeture de la grappe et la maturation des baies avec des engrais foliaires contenant du magnésium dans la zone des grappes. Le premier traitement peut être réalisé avec du sulfate de magnésium et le second du nitrate de magnésium.

Attention : ne pas mélanger le sulfate de Magnesium avec du Vitisan ou du silicate de potassium.

ENHERBEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER : Les enherbements en automne et hiver permettent de protéger contre l'érosion, de stocker des nutriments et de produire de la matière organique. Les enherbements d'automne poussent rapidement après le semis et forment des peuplements élevés dès le début de l'hiver qui gèlent par la suite. Comme il faut s'attendre à une récolte précoce, il suffit de semer ces couverts immédiatement après la récolte. Les mélanges contenant de la moutarde jaune, du radis oléagineux, du sarrasin ou du trèfle incarnat conviennent parfaitement.

Les mélanges contenant des légumineuses hivernantes comme la vesce d'hiver, le pois d'hiver ou le seigle d'hiver sont adaptés pour former un couvert hivernal. Ce type d'enherbement se développe relativement peu avant l'hiver et ne forme des populations importantes que l'année suivante.

STRESS DU A LA SECHERESSE : Les plantations les plus récentes comme celles anciennes installées sur des sites secs présentent parfois des signes importants de manque d'eau : pas de croissance, absence de pousses, feuillage flasque et mou voire jaune et dessèchement des feuilles à l'intérieur de la canopée. Si l'irrigation n'est pas possible, il est important de soulager les ceps en enlevant des grappes ou en coupant des sarments. Cela empêchera l'effondrement du cep et le protégera des dommages à long terme.



III.) PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Volumes d'eau (L/ha) pulvérisation terrestre: 600 L/ha, les indications pour les traitements à la lance sont marquées en *italique*.

Les doses indiquées correspondent au stade « fermeture de la grappe » (BBCH 77- 79), nous recommandons d'utiliser ces doses dès maintenant même si toutes les parcelles n'ont pas atteint ce stade.

1.) Mildiou

Le temps sec réduit le risque d'infection par le mildiou. Néanmoins, des précipitations peuvent à nouveau stimuler la croissance de la vigne et favoriser un feuillage non protégé. Ainsi le dernier traitement doit aussi couvrir le mildiou afin de maintenir un feuillage sain jusqu'aux vendanges.

Respectez les délais d'attente avant récolte indiqués : FOLPAN 80 WG (1,6 kg/ha ; *100 g/hl* ; DAR = 35 jours) ou des produits homologués à base de cuivre : CUPROZIN PROGRESS (1,6 L/ha ; *200ml/hl* ; DAR = 21 jours); CHAMP FLO AMPLI (1,4 L/ha ; *200 ml/hl* ; DAR = 21 jours); KOCIDE OPTI (1,7 kg/ha; *200 g/hl* ; DAR = 21 jours); CUPROXAT FLUESSIG (2,6 L/ha; *750 ml/hl* ; DAR = 21 jours).

Nous recommandons les produits à base de cuivre avec un dosage de 500g de cuivre pur par hectare en raison de la faible pression et pour être protégé contre le lessivage en viticulture intégrée.

Viticulture biologique: 150 – 200 g/ha de cuivre pur selon la pression infectieuse.

2.) Oïdium

Une augmentation des attaques sur grappes a été signalée à l'IVV. Les raisins restent sensibles à une contamination jusqu'au début de la maturation. Maintenez le feuillage bien aéré, les infections se développent dans les zones compactes.

Dans les parcelles ne présentant pas de symptômes : GEYSER (200 ml/ha ; *20 ml/hl* ; DAR = 21 jours); TOPAZ (320 ml/ha ; *20 ml/hl* ; DAR = 35 jours); TOPENCO (250 ml/ha ; *20 ml/hl* ; DAR = 35 jours); CANDIT (144 g/ha ; *15 g/hl* ; DAR = 35 jours); FLINT (180 g/ha ; *15 g/hl* ; DAR = 35 jours).

Dans les parcelles présentant des symptômes d'Oïdium, il est possible d'utiliser des produits à base d'hydrogénocarbonate de potassium : VITISAN (8,0 – 10,0 kg/ha ; *1000 g/hl* ; DAR = aucun) + agent mouillant (ex. Profital Fluid 0,15% ou Wetcit 0,20%) ou KARMA (5,0 kg/ha ; *500 g/hl* ; DAR = 1 jour) sans adjuvant.

Brûlures causées par les carbonates

Dans les parcelles présentant un stress hydrique ou les parcelles avec des jeunes plants, l'utilisation répétée de carbonates (VITISAN, KARMA), et plus particulièrement lors de période de fortes chaleurs ($T^{\circ} > 28^{\circ}\text{C}$), peut provoquer des brûlures. En effet, une fine couche de sel se dépose sur les feuilles entraînant leur dessèchement. Dans les installations à risque, il est conseillé de réduire les quantités et le nombre d'applications.

Le soufre mouillable a un délai avant récolte de seulement 3 jours au Luxembourg, mais son utilisation n'est plus recommandée dans les traitements finaux car des résultats antérieurs ont montré qu'il fallait s'attendre à un risque accru de goût de réduit dans les vins.

Viticulture biologique: VITISAN (8,0 – 10,0 kg/ha; DAR = aucun) + agent mouillant (ex. Profital Fluid 0,15% ou Wetcit 0,20%) ou KARMA (5,0 kg/ha ; DAR = 1 jour) sans adjuvant.

TRAITEMENT STOP Attaque oïdium : conduire le lavage des grappes avec un volume d'eau de 600 – 800 L/ha dans la zone des grappes avec 8 – 10 kg/ha de VITISAN + 5 kg/ha de SOUFRE MOUILLABLE + 0,2 % de WETCIT. Selon l'efficacité de la mesure, le traitement devra être répété 4 à 5 jours plus tard.



3.) Botrytis

Les précipitations devraient reprendre un jour ou l'autre et éventuellement en septembre, proche des vendanges. Il est donc recommandé d'effectuer un traitement final avec un botryticide dans la zone des grappes. Les principaux traitements ont un délai avant récolte de 21 jours à l'exception de Scala et Dantu qui ont un DAR de 28 jours.

Attention : Les exploitations qui ont appliqué Luna Experience ou Sercadis contre l'oïdium devraient renoncer à l'application de Cantus, Kenja, Kryor ou Zenby contre le botrytis (même groupe de matières actives) pour des raisons de résistance!

Produits autorisés en viticulture intégrée :

Produit	Matière active	Concentration max.	Nombre maximal d'applications recommandé par mode d'action	Mode d'action
<i>Scala</i>	Pyrimethanil	2,0 L/ha	1 produit du groupe K	K
<i>Pyrus 400 SC</i>		2,5 L/ha		
<i>Switch / Serenva</i>	Fludioxonil Cyprodinil	1,2 kg/ha		
<i>Cantus*</i>	Boscalid	1,2 kg/ha	1 produit du groupe M (SDHI)	M
<i>Kenja / Kryor* / Zenby¹</i>	Isofetamid	1,9 L/ha		
<i>Teldor</i>	Fenhexamid	1,6 kg/ha	1 produit du groupe N	N
<i>Prolectus</i>	Fenpyrazamin	1,2 kg/ha		

Remarque concernant l'application : les quantités de botryticide indiquées se réfèrent à l'ensemble du feuillage. Cependant comme l'application doit se faire et n'a d'intérêt que dans la zone des grappes, les quantités indiquées devraient être réduites aux 2/3 des quantités indiquées.

Viticulture biologique :

Produit	Substance active ou micro-organisme	Concentration	Délai avant récolte
<i>Botector</i>	<i>Aureobasidium pullulans</i>	max. 1,0 kg/ha et max. 4 fois par an	1 jour
<i>Pottasol*</i>	<i>Kaliwasserglas</i>	3,0 L/ha (zone des grappes)	aucun
<i>Serenade ASO</i>	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i>	max. 4,0 L/ha et max. 6 fois par an	aucun

* Fortifiant pour les plantes. Non miscible avec Vitisan.

Remarque : l'action des produits biologiques contre le botrytis est basée d'une part sur le potentiel antagoniste des champignons ou des bactéries et d'autre part sur le renforcement des mécanismes de défense propres à la plante. Il faut toujours viser une application préventive ! Des applications répétées sont également conseillées. L'absence de délai d'attente permet également une application très flexible proche des vendanges.



4.) **Gestion des résistances aux fongicides**

L'alternance systématique des groupes de matières actives dans la lutte contre le mildiou, l'oïdium et le botrytis réduit le risque de résistance aux fongicides et garantit la meilleure efficacité possible des produits phytosanitaires disponibles. Toutes les informations sont disponibles dans le bulletin phytosanitaire n°5.

signé D. Dam

Protection de l'eau : Les restes de produits phytosanitaires ainsi que l'eau de nettoyage des cuves de pulvérisation ne doivent en aucun cas parvenir dans la canalisation, mais sont à épandre au sein des vignobles.

En cas d'intoxication ou d'ingestion : Appeler d'urgence la centrale antipoison belge au numéro gratuit (+352) **8002 – 5500**. En cas d'intoxication par des substances chimiques, les médecins de la centrale peuvent donner des conseils de premier secours adéquats et déterminer le recours ou non à une intervention médicale. Site Internet : <http://www.centreantipoisons.be>

En cas de besoin d'informations ou de conseils supplémentaires, la section viticole de l'Institut viti-vinicole se tient à votre disposition :

Monsieur Christopher SIMON Tel 23 612 224; christopher.simon@ivv.etat.lu

Madame Doriane DAM; Tel 23 612 220 ; doriane.dam@ivv.etat.lu

Monsieur Serge FISCHER; Tel 23 612 218; serge.fischer@ivv.etat.lu

Communiqué par l'Institut viti-vinicole, section viticulture, 8, rue Nic Kieffer (B.P. 50) L-5501 REMICH
<https://agriculture.public.lu>; info@ivv.public.lu